

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2025 - 88 du 9 octobre 2025

Tempête tropicale Jerry : Préparons-nous !

Ce jeudi 9 octobre à 12h19, la Guadeloupe a été placée en vigilance orange pour vents violents et vagues submersion en raison du rapprochement de nos côtes, de la tempête tropicale Jerry.

Michel HOTIN, Maire du Gosier, informe la population des consignes à tenir en pareille circonstance :

- **Évitez les sorties en mer, les baignades et les activités nautiques de loisirs et soyez prudents sur les plages.**
- **Si vous habitez en bord de mer :**
 - Préparez la mise en sécurité de vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux.
- **Plaisanciers et professionnels de la mer :**
 - Protégez vos embarcations en les mettant à l'abri
 - Redoublez de vigilance si vous devez sortir en mer et portez impérativement vos équipements de secours.

L'activité pluvio-orageuse sera particulièrement surveillée. Les vigilances devraient également évoluer et seront communiquées par les services préfectoraux.

Le phénomène météorologique attendu représente un risque important en particulier pour les habitants des zones exposées telles que : Grand-Baie, Belle-Plaine, Port-Blanc, Labrousse, Tombeau, Poucet, Mare-Café, Labouaye et Grande-Ravine en ce qui concerne les indicateurs inondation et submersion marine.

Le Maire exhorte la population à rester à l'écoute des informations officielles et à se protéger en quittant tout secteur exposé à ces phénomènes.